

Compte-rendu du comité de Village de Blagon

Date	07/04/2021
Lieu	Salle de quartier de Blagon

Liste des participants

CLEMENT Pierre	Président	présent
SIRET Magaly	Présidente	présente
CAILLY Christian	Elu référent	présent
SMITS Nastasia	Membre	présent
DUBRUNET Olivier	Membre	présent
LEPINEUX Jean-David	Membre	présent
TASTET Michel	Membre	présent
RAIMBAULT Valentin	Membre	présent
Prinçais Félicien	Membre	présent
Lachaud Mélissandre	Invitée	présente

Ordre du jour : mail du 6 avril 2021

- 1/ BLAGONNADES : invitation de Mélissandre Lachaud
- 2/ Retour sur les réponses de la Mairie aux questions posées dans le compte-rendu de la précédente réunion du comité :
- 3/ Questionnaire à proposer aux Blagonnais :
- 4/ Agrandissement de la salle de quartier
- 5/ Commerce de proximité et distributeur automatique
- 6/ Sécurisation de la station d'eau potable de Blagon
- 7/ Sujets et questions diverses :

1) Les Blagonnades

Mélissandre, présidente de l'association gérant l'organisation des Blagonnades depuis de nombreuses années est venue à cette réunion afin de faire le point de la situation et transmettre la gestion de l'événement (la plupart des membres des Blagonnades ayant quitté Blagon). Les profils intéressants seraient des animateurs/Jeunesse.

En raison de la crise sanitaire et du faible nombre de bénévoles restants (3 personnes), il n'y aura pas d'édition 2021. Il est nécessaire de prévoir une année de préparation.

O. Dubrunet propose que le comité de village reprenne la gestion.

C. Cailly pense qu'il serait plus judicieux que ce soit le Comité des Fêtes.

Jean-David Lepineux pense que sa voisine Esther pourrait être intéressée par la reprise de l'association. Il se charge de lui faire la proposition.

Lors d'une prochaine réunion, il serait souhaitable de poser la question aux Blagonnais(es)

- qui reprend ?
- qui peut ?
- qui a envie ?

Précision : Si cet événement se transformait même provisoirement en repas de quartier (soir), il ne serait pas nécessaire d'avoir une association ni même de faire une déclaration.

2) Bilan des demandes faites à la Mairie

a) Rénovation du château d'eau. Est-elle prévue ?

Réponse de la Mairie : Information préliminaire : le château d'eau est classé au patrimoine. Aucun projet n'a été engagé ni par la Mairie ni par la COBAN : Il ne sera pas remis en fonction car le coût serait trop élevé.
Actuellement, le château d'eau ne fait l'objet que d'une surveillance irrégulière.

Nouvelle demande du comité : Le comité souhaiterait obtenir un état des lieux de celui-ci.

Réponse de l' élu référent : Cela fera l'objet d'une demande à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de village.

b) Possibilité d'avoir une aire de covoiturage côté « Vent des Mers » gérée par la COBAN

Réponse de l' élu référent : C'est de la compétence de la COBAN et du Département. Actuellement, le seul projet en cours est celui prévu après le rond-point de Cassy aux Chalets

Nouvelle demande du comité : En raison de l'existence d'un arrêt de bus, peut-on demander à la COBAN de réaliser une étude de faisabilité.

Réponse de l' élu référent : C. Cailly s'engage à transmettre la requête à la Mairie. Une demande officielle pourra être faite.

c) L'implantation d'arbres au lac est-elle confirmée ?

Réponse de l' élu référent : Un accord de principe a été établi. La planification sera pour novembre-décembre 2021.

Nouvelle question du comité : Existe-t-il un budget pour les arbres ?

Réponse de l' élu référent : Il existe un budget pour la plantation des arbres pour l'ensemble de la Commune ainsi qu'un autre budget pour l'installation de mobilier urbain (tables/bancs)

Nouvelle question du comité : Les habitants ont-ils le droit de planter des arbres sur certaines zones de la Commune ?

Réponse de l' élu référent : La Mairie ne souhaite pas que les lantonnais plantent eux-mêmes les arbres.

d) Aménagement au niveau du lac : quel est l'avancement du projet d'installation des tables et bancs supplémentaires ?

Réponse de l' élu référent : L'installation n'a pas encore été planifiée. Cependant, elle est toujours d'actualité. Il semble probable qu'elle soit réalisée en même temps que celle du City stade. Une demande de date de réalisation sera effectuée d'ici la prochaine réunion du comité de village

Nouvelle demande du comité : Est-il possible de mettre une poubelle pour le « verre » au niveau du lac ?

Réponse de l' élu référent : Ceci est réalisable si le besoin est avéré : proposition est faite d'un bilan à la fin de l'été afin de statuer.

Proposition du comité de village : Afin de pouvoir réaliser ce bilan et en raison du passage actuel du service au niveau du lac, ne pourrait-on pas d'ores et déjà mettre en place le container ?

Cet argument est cautionné par C. Cailly

e) Aménagement pour les jeunes Blagonnais : la délocalisation du skate-park est -elle envisageable ?

Réponse de l' élu référent : en raison de la vétusté de cet équipement, cette opération n'est pas réalisable.

Nouvelle question du comité : Si les modules disparaissent, que deviendra la dalle ?

Nouvelle question du comité : Est-il possible d'obtenir un budget pour un nouveau skate-park implanté au niveau du City stade ?

→ Récolte d'idées en vue de l'établissement d'un projet

Question du comité : quel est l' état d'avancement de la demande d'aménagement d'une aire de jeux ?

Réponse de la mairie : Aucune réponse à ce jour.

→ Lors de la prochaine réunion, la demande devra être reformulée afin d'obtenir une réponse définitive et justifiée surtout en cas de rejet.

Nouvelle question du comité : Des jeunes souhaiteraient faire du wakeboard sur le lac.

→ Une discussion est lancée afin de connaître l'impact sur la biodiversité.

f) Sécurité : réponse aux demandes en annexes 1 2 et 3 du précédent rapport

Réponse de la Mairie : La demande a été faite auprès des services techniques de la commune qui ont transmis au Département car c'est de sa compétence, mais aucune réponse n'est parvenue à ce jour.

3) Questionnaire

Le questionnaire devra présenter la vision de l'avenir du village (Village campagne ou Village habitation) afin de connaître les aspirations des habitants concernant son évolution.

Beaucoup d'échanges très forts ; une maquette est validée et sera imprimée sous forme de flyer ; il sera distribué dans les boîtes aux lettres et retourné soit dans les boîtes aux lettres des distributeurs, soit par mail à l'adresse du comité de village, soit par courrier à l'adresse du Comité de village à la MAJ (en l'absence de boîte aux lettres positionnée à Blagon)

Nouvelle question du comité : La demande de fourniture d'une boîte aux lettres à Blagon pour le comité de village a-t-elle été initiée ?

Réponse de l' élu référent : Une boîte aux lettres au nom du comité de village existe déjà ; elle se trouve à la MAJ et je passe une fois par semaine pour récupérer les éventuels courriers : aucun à ce jour... une proposition sera néanmoins faite en ce sens

Ce questionnaire et ses résultats seront prochainement publiés.

Les activités estivales sont prévues sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. De même, des activités sont envisagées pour la rentrée, mais pas de date actée.

→ prévoir une réunion avec « CAP 33 »

4) Agrandissement de la salle de quartier

Création d'un lieu de convivialité et de réunion pour les Blagonnais qui ne disposent d'aucune salle polyvalente pour des activités culturelles, ludiques ou d'entretien physique par exemple.

Besoin d'un bureau modulable pour des permanences administratives ou l'accueil ponctuel de soins infirmiers (vaccinaux, télé-médecine...)

L'élu référent : L'idéal pour cet agrandissement serait un doublement de la surface avec un principe modulaire afin de répondre aux différentes attentes. Ce projet n'est pas d'actualité immédiate mais pourrait être pris en compte à partir de 2022.

Réponse d'Olivier Dubrunet : Ce projet était pourtant inscrit dans le programme.

L'élu référent : Ce projet n'a jamais fait partie du programme. Seule, l'idée de ce projet avait été cautionnée lors d'une réunion.

Pierre Clément rappelle que le comité a pour but d'impulser le projet afin qu'il soit étudié et présenté au budget.

Nouvelle question du comité : demande d'une permanence des services administratifs à Blagon

Réponse de l'élu référent : ce projet est compliqué à mettre en place et n'est pas d'actualité, il faudra en reparler avec le projet d'agrandissement de la salle de quartier.

5) Commerces de proximité et distributeur automatique

Solution de vente de produits de première nécessité, dépôt de pain ou plats chauds

Nouvelle question du comité : Le comité souhaiterait proposer aux commerçants locaux la mise en place d'un distributeur automatique (identique à celui du Temple) et la création d'un petit marché dominical derrière l'arrêt de bus (producteurs locaux de miel, huîtres, fruits...)

Réponse de l'élu référent : Le marché de Cassy existe, celui de Taussat est à l'étude, une demande peut être faite pour Blagon. Il conviendra de prêter attention au télescopage entre marchés ainsi qu'à la disponibilité des services techniques.

→ Demande à formuler

→ Jour et emplacement à définir.

>A préciser : quel type de marché, regroupant les commerces de Lanton, Marcheprime, Le Temple, St Jean d'Illac ? de type artisanal, de proximité ? à quelle fréquence : hebdomadaire, mensuelle, permanente ou saisonnière seulement... ?

➤ Pour le distributeur automatique et la vente de produits de première nécessité, il serait souhaitable d'approfondir le projet d'Opinion System en amont.

6) Sécurité de la distribution de l'eau (état des lieux, coupures récurrentes lors des intempéries) Demande d'information sur la sécurisation de la station d'eau potable

Réponse de l'élu référent : Il existe un contrat entre SUEZ et la COBAN.

Les services compétents sont alertés dès coupure et déterminent si le problème va durer plus de

24 h.

*Si c'est moins, ils ne font rien, il y a juste une baisse de pression du débit chez les Blagonnais.
Si c'est plus ou égal à 24 h, ils missionnent leur prestataire pour installer un groupe électrogène dans les 2 heures, sans dysfonctionnement pour les Blagonnais.*

Si la panne risque de durer plusieurs jours, ils coupent l'alimentation de Blagon et la relie au circuit de Lubeck : il n'y a donc pas là encore de dysfonctionnement pour les Blagonnais.

En réalité, ces incidents se produisent parfois lors des épisodes de tempête et ne pénalisent que très peu les Blagonnais.

C'est de la responsabilité de Suez d'assurer la continuité de la fourniture de l'eau.

C'est à Enédis d'assurer la fourniture du courant le plus rapidement possible.

La Coban doit s'assurer de la bonne interférence entre Suez et Enédis.

En ce qui concerne la sécurité du poste, il existe un cadenas à la grille, une porte blindée sécurisée et une alarme avec intervention immédiate s'il y a détection d'intrusion.

7) Sujets et questions diverses

Question du comité : demande de création d'un code postal pour Blagon.

Réponse de l'élu référent : Cette demande est de la compétence de la Poste et dépend du volume de courrier transitant par le centre de tri, aujourd'hui ce n'est pas à l'ordre du jour.

Question du comité : Avancement du chemin piétonnier nord ?

Réponse de l'élu référent : Ce chantier est finalisé à ce jour.

Information de la Mairie : le permis de construire de la Fagotière a été déposé

Information de la Mairie : Les terrains Duffau et Magnac seront prochainement achetés ; la planification est en cours (habitat pour primo_ accédants et(ou) petite zone d'activité économique ou artisanale)

Achat d'un défibrillateur en cours, réalisé en partenariat avec une assurance (environ 500€).
L'emplacement reste à définir. Il peut être envisagé de former plusieurs personnes (1 ou 2) localement.

La vitre de l'arrêt de bus a été changée (confirmation par mail du 21 avril 2021) La demande de poubelle a été faite.

Fin de la réunion à 22H